

## Procès verbal de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2004

Le quorum n'étant pas atteint à 19 h 45, une assemblée extraordinaire est convoquée pour 20 h.

**Présents** (29) : R. Mermoud, M. Daulte, F. Séchaud, D. Rinolfi, A. Gavairon, P. Moerch, L. Wuthrich, J.-P. Chatagny, O. Emery, D. Robin, J.-C. Monnin, A. Marchand, M. Schmidt, J. di Biase, R. Bileci, J. Monnier, T. Wohnlich, A. Marchand, F. Moura. J.-F. de Cerjat, M. Darbre, D. Graser, P. Rey, B. Henry, P. Richner, R. Wuethrich, G. Jaccard, R. Verdier, C. Durant

**Procurations** (32) : M. Glaus, M. Poncet, E. Meier, A. Di Biase, N. Rampini, S. Omarini, D. Burkard, F. Neveu, P. Raphoz, P. Tamarcaz, J.-J. Vuilleumier, U. Studer, A. Blanchoud, M. Unternaehrer, R. Koegel, Luc Monnin, E. Jurt, J.-C. Zesiger, CVN, SNNy, B. Garo, V. Kever, L. Conne, B. Imobersteg, M. Charbon, M. Kaelin, J. Charbon, V. Dormenval, P. Quennoz. O. Turrettini, O. Dépraz, A. Guignet

**Excusés** : S. Girarville, G. Karlaganis, E. Jurt, F. Schaffner, S. Noble, O. Turrettini, P. Tamarcaz, P. Luedtke, M. Poncet, M. Glaus, L. Monnin, E. Meier, J.-C. Zesiger, CVN, P. Quennoz, C. Ganz, D. Bossel, U. Studer, O. Dépraz, A. Guignet, C. Dunant, J. Hutin.

**A 20h 05, le président, René Mermoud, déclare l'assemblée générale ouverte.**

1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 27.11.03. Voté à l'unanimité

### 2. Rapport du président

René Mermoud parle tout d'abord du site internet qui fonctionne de mieux en mieux et est tenu à jour. Il engage tous les surprisistes à en prendre le chemin pour tous les renseignements relatifs à la série. Il remercie Daniel Bossel, Monique Daulte et Françoise Dollone qui veillent aux mises à jour et au bon fonctionnement de ce site. Il nous parle ensuite de la magnifique saison et fait le tour des sympathiques critères qui ont vu la participation augmenter de 30% cette année. Il se réjouit du retour vers l'Aspro d'anciens bateaux. Il se remémore la très bonne organisation du championnat d'Europe à Lugano tout comme celle de la plupart des critères.

### 3. Rapport des chefs de flotte

Cette année c'est Jean-François de Cerjat qui nous relate les activités de la flotte jurassienne, région de plus en plus active, où les surprisistes augmentent et ont goût à l'entraînement.

### 4. Rapport de la trésorière

F. Dollone donne lecture du bilan de l'exercice 2003 et annonce un bénéfice de 24.15, plus petit que les années précédentes. Ceci est dû, notamment, à la commande des autocollants et aux frais de régates plus élevés.

### 5. Rapport des vérificateurs des comptes

D. Robin certifie que M. Glaus et lui-même ont vérifié les comptes et qu'ils sont exacts.

### 6. Adoption des rapports et décharge du comité. Votés à l'unanimité

### 7. Election du président

René Mermoud est réélu à l'unanimité

### 8. Election du comité

Julien Di Biase, responsable du CER, élu à l'unanimité, rejoint le comité qui reste inchangé.

### 9. Election des vérificateurs des comptes

M. Glaus poursuit sa charge de vérificateur en compagnie de Laurent Wuthrich. Elus à l'unanimité.

### 10. Commission technique

#### Safran

D. Rinolfi expose ce qu'il appelle le « point chaud » de la soirée et explique que ce safran ne représente pas un besoin du bateau. Qu'une des principales qualités de la série c'est le nombre de participants aux régates et qu'il serait dommage de réduire ce nombre en créant des différences et en excluant des bateaux qui n'auraient pas le nouveau safran.

François Séchaud prend à son tour la parole et propose que la discussion ne soit pas répétée comme l'an passé. Il propose de passer rapidement au vote. L'idée du chantier est de faire évoluer le bateau et le safran est l'une des seules choses que l'on peut changer à un prix abordable, voire imbattable. L'objectif étant que le bateau soit toujours un leader.

Manuel Schmidt pose la question des essais abordés et proposés l'année passée, auxquels personne n'a donné suite. Il met en évidence les avantages du nouveau safran pour les courses croisières.

Julien Di Biase rappelle les avantages de la monotypie, car n'importe quel bateau peut gagner une régata grâce à la monotypie et c'est la valeur qu'il faut absolument défendre.

Olivier Emery pense que seuls les bateaux qui font de la croisière sont intéressés.

François Séchaud répond qu'il faut faire évoluer la monotypie, que la force du Surprise a été d'évoluer. Il rappelle que l'enrouleur et le compas électronique étaient aussi en défaveur des anciens bateaux.

Pierre Moerch demande si, au cas où le safran est refusé dans la jauge, le chantier fournira quand même des safrans aux bateaux intéressés.

François Séchaud répond qu'actuellement seuls 2 safrans sont fabriqués, mais qu'on ne peut empêcher personne de mettre un nouveau safran. Toutefois il n'a personnellement pas d'intérêt pour séparer la série entre régatiers ou non.

René Mermoud propose un moratoire : jusqu'à fin 2008 avant d'imposer le safran en critérium et pour les régates internationales, mais nouveau safran accepté dès 2005 pour les croisières, ainsi que la mise à disposition de 2 safrans pour des essais en critérium, comme discuté à l'AG 2003.

François Séchaud dit à René qu'il ne tient pas compte des données commerciales. Que le prix du safran ne peut être bas que s'il est fabriqué en nombre. Il veut avant tout garder le bateau compétitif et moderne, mais pas forcément fournir les safrans.

Rémy Verdier souligne encore que personne n'a essayé le nouveau safran et que la comparaison lui paraît difficile, la proposition de René l'intéresse.

Michel Darbre met en garde l'AG contre les dangers du compromis.

Daniel Rinolfi précise que le moratoire du président arrive trop tard pour être voté cette année Il propose de voter pour ou contre le nouveau safran.

Résultat :

Pour le nouveau safran : 25

Contre le nouveau safran : 27

Abstention : 3

#### 11. Calendrier et divers

Le calendrier se trouvera très prochainement sur le site internet.

Le président en donne lecture très brièvement.

François Séchaud nous fait observer une minute de silence en souvenir de M. Isaac, décédé au cours de cette année, voilier qui a soutenu notre association.

Françoise Dollone propose

- Que le compte de la BCG pour lequel seul Denis Reymond a la signature soit viré sur le CCP pour plus de commodités. Accepté à l'unanimité.
- Modification des signatures du CCP. Françoise Dollone et Daniel Rinolfi auront la signature. Toute autre signature sur le CCP est supprimée. Accepté à l'unanimité
- Ouverture d'un compte Deposito pour associations. Accepté à l'unanimité

Discussion ouverte sur les matériaux des voiles en courses croisières, texte de la jauge trop restrictif vu l'évolution de ces dernières années, terminologie n'est plus d'actualité et la commission technique va plancher sur une proposition pour l'année prochaine.